

Réunion de laboratoire

7 octobre 2010

Ordre du jour :

- 1/ Modalité d'accueil des collaborateurs du GEMTEX (doctorants, masters, post-docs...)
- 2/ Fonctionnement du budget GEMTEX
- 3/ Fonctionnement GIF-CETI
- 4/ Séminaire : présentation d'INNOTEX

1/ Modalités d'accueil des collaborateurs du GEMTEX

Actuellement, 1 bureau est disponible. Toutefois avec les soutenances de thèse qui auront lieu courant novembre, 2 autres bureaux vont se libérer.

Rappel des soutenances :

- Christophe NOCITO : 3 novembre 2010 à 14h
- Jalloul ELFEHRI : 18 novembre 2010
- Aurélie CAYLA : 25 novembre 2010 à 10h
- Xuyuan TAO

Virginie CHUPIN rappelle les différentes procédures d'accueil de thésards, enseignants, stagiaires...

Ces fiches seront accessibles sur le portail à la page Ressources Humaines.

Elle rappelle également qu'un support pour un maître de conférences est disponible pour une période d'un an. Toutefois, un minimum d'un mois de présence est demandé.

Vladan KONCAR informe les thésards de son souhait qu'ils aient une expérience dans un laboratoire étranger de 3 ou 6 mois.

Michel VANCAPPEL demande que tous les usagers de l'ENSAIT portent leur carte professionnelle. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de refaire leur carte auprès du service communication.

Pour les visiteurs, une carte « invité » est à retirer à l'accueil.

2/ Fonctionnement du budget GEMTEX

Les bons de commandes sont saisis par Emilie DUPREZ. Il est indispensable de lui donner le devis, le fournisseur ainsi que le projet.

Rappel : une inscription en congrès par an et par thésard est prise sur le budget du GEMTEX, les autres frais seront pris en charge sur un contrat ou le SAIC de l'enseignant.

Les ordres de missions doivent être signés par Dorothee MERCIER puis Vladan KONCAR ou Xavier FLAMBARD. Ensuite, ils seront remis à Rania HAMMICHE qui réservera les billets de train, d'avion...

Il n'y aura pas de remboursement sans ordre de mission.

Une avance de frais est possible, il faut faire la demande auprès des services financiers. Au retour, il faudra justifier les dépenses en remplissant un état frais et en y joignant les tickets.

Emilie DUPREZ s'occupe également :

- des réservations de restaurant, d'hôtel
- des soutenances de thèse (jury, date...)

Une copie de l'inscription en thèse est à remettre aux ressources humaines et à Emilie DUPREZ.

Pour les bons de commandes pris sur les SAIC prof, il faut s'adresser à Gilles BARDEL.

3/ Fonctionnement du GIS-CETI

CETI : Centre Européen des Textiles Innovants

Il s'agit d'un centre de recherche qui développe le tri composant (filage) et le non tissé par voie fondue.

Ce dernier a été inauguré il y a environ un an. La partie scientifique a déjà démarré. Il est doté d'un comité scientifique provisoire composé de Lille 1, PRES, IFTH, GIS. Le directeur est Xavier FLAMBARD.

Pour le moment, pour assurer son fonctionnement, le CETI répond à des appels à projet.

Le CETI aura un bâtiment avec des machines très performantes. Xavier FLAMBARD veut que l'ENSAIT soit très impliquée dans ce projet.

Aucun personnel de l'ENSAIT ne sera affecté au CETI. Toutefois, il est possible qu'un thésard fasse sa thèse là-bas mais également la location de machines ou de locaux.

A titre indicatif, le CA doit être de 30 000€ par jour.

GIS : groupement d'intérêt scientifique.

Il se compose de l'ENSAIT, ENSCL, HEI, l'Institut Pasteur et l'Ecole des Mines de Douai.

Il développe quatre thématiques :

- le bâtiment
- les filtrants
- le développement des nano fibres
- la traçabilité (thème reporté)

Le GIS apporte ses propres projets.

Il a été négocié 3 FUI par an pour le CETI ce qui aura des retombées positives pour l'ENSAIT.

Sur 55 projets déposés, 35 ont été retenus dont 8 en région : 5 pour le GIS labellisé UpTEx et un 6^{ème} avec l'Université de GANT, l'ENSAIT et 3 PME (2 Belges et 1 française) également labellisé UpTex.

4/ Séminaire : Présentation INNOTEX

INNOTEX a été créée en 1998 et s'est intégrée à l'ENSAIT en 2008 avec la création d'EUGENIE.

Leur but est la création d'entreprise et la valorisation de la recherche par le dépôt de brevet.

Il n'y a aucun apport financier, une enveloppe de 20 000€ est à disposition des personnes pour les aider.

Les conditions d'attribution sont l'innovation, un projet textile et valoriser le Nord Pas de Calais.

Ils sont à votre disposition au 2^{ème} étage du bâtiment I.